

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 31 mai 2013
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François	M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35	M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice	M. DELAUX Stéphan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique	M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques	Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35	Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude	Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard	M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter de 10h45	M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte	M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel	M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00	M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique	Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux - Union Nationale du Sport Scolaire de la Gironde (U.N.S.S.) -
Organisation du 23ème championnat du Monde I.S.F (International School
Fédération) du 14 au 22 avril 2013 - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Union Nationale du Sport Scolaire de la Gironde constituée sous une forme associative type loi 1901, créée sous sa forme actuelle en 1975, entend organiser le 23^{ème} championnat du monde ISF (International School Fédération) de football du 14 au 22 avril 2013, dans la plaine des sports Colette Besson à Bordeaux Lac.

L'UNSS (Union Nationale des Sports Scolaires) gère plus d'un million de licenciés, 250 000 manifestations, 9 500 associations sportives et propose l'exercice d'une centaine de disciplines. L'UNSS assure chaque année la formation de 100 000 arbitres, le développement d'un observatoire de la santé, la valorisation d'un label « Développement durable », la création d'une licence numérique, et des actions de coopération internationale (conventions bilatérales avec le Brésil, le Cameroun, etc.....).

Ainsi, chaque année, des championnats du monde rassemblent des centaines de jeunes dans le cadre de la fédération internationale du sport scolaire. Ces évènements sont ainsi l'occasion pour des jeunes du monde entier de se rencontrer et d'échanger autour d'une passion commune.

Après la constitution des « poules » dans le courant du mois de janvier 2013 .

- **Le programme officiel du championnat se déroulera** selon un agenda précis, rythmé de la façon suivante :

- 16 avril : 1^{er} tour du championnat,
- 17 avril : soirée des nations,
- 18 avril : journée culturelle et visite de la Ville de Bordeaux,
- 19 avril : ¼ de finale,
- 20 avril : ½ de finale,
- 21 : finale et cérémonie de clôture.

Le volet sportif de la compétition :

Ce mondial scolaire de football, organisé depuis 1993, accueille plus de 880 joueurs et joueuses formant 36 équipes, soit 24 masculines et 12 féminines venues des cinq continents. Près de 1000 participants dont l'âge est en moyenne de 16/17 ans se disputent ce championnat du monde encadré par 200 organisateurs dont 80 jeunes officiels UNSS avec le soutien logistique sportif fédéral.

Le site unique de cette compétition est celui de la Plaine Colette Besson qui comprend 10 terrains de football dont un stade de 4 000 places assises couvertes.

Le niveau de cette compétition est celui de l'UEFA U17.

En marge du championnat officiel, des animations seront organisées sur le thème du football avec le tournoi interclasses de Futsal féminin, le tournoi UNSS avec des matches de démonstration des sections sportives scolaires, des matches de sport adapté et de sport partagé avec une rencontre internationale.

En 2011 ce sont les représentants allemands qui avaient remporté le championnat en 1^{ère} place, tant en équipe féminine que masculine, suivis par l'Iran (championnat masculin) et la Turquie (championnat féminin).

le volet touristique et culturel comprend :

- la découverte du territoire de l'agglomération bordelaise avec la visite de Bordeaux le 18 avril et de son riche passé historique.
- Cette manifestation sera l'occasion, pour certains établissements scolaires (primaires, collèges et lycées) de développer des projets pluridisciplinaires ayant trait à la santé (formation de secouriste), et au développement durable. D'autres établissements seront mobilisés pour la restauration, l'accueil et les visites touristiques.

En marge du programme officiel, un certain nombre d'actions seront mises en œuvre :

- une prestation artistique sur le thème de la féria et des bandas par des collégiens girondins lors de la cérémonie d'ouverture,
- l'art culinaire aquitain intitulé « A la découverte de la culture de l'autre » sera mis en avant,
- diverses tables rondes auront lieu sur des thèmes tels que « sport et dopage » par les élèves du collège de Sainte Foy la Grande, un forum international intitulé « football et femmes », une soirée des nations « à la découverte de l'autre », un stage de formation football féminin pour enseignants d'EPS, en parallèle au football des Princesses.
- Enfin, un concours de la plus belle photo de football sera également ouvert.
- Sur un plan médiatique, cet évènement sera couvert par la presse, la radio les télévisions locales et nationales, l'utilisation des sites communautaires facebook et twitter, et un affichage sur le réseau tram et bus de l'agglomération complètera ce plan média.

Par ailleurs, un site web (www.unssmedias.org/football) couvrira le championnat du monde en direct et en assurera la retransmission de la mémoire.

le volet logistique : un « village du mondial » sera mis en place avec le concours de la ville de Bordeaux, et celui-ci comprendra un espace débat, un espace carrière, un espace VIP, un terrain synthétique, un quartier exposants et un café des sports.

Ces aménagements sont conçus comme un lieu d'échanges permettant de recevoir clients et collaborateurs du championnat, de rencontrer des jeunes d'horizons divers, d'organiser la soirée des nations, celle des partenaires, des réceptions et une soirée de gala.

Pour l'organisation de cette manifestation, la Communauté Urbaine pourrait accorder une subvention à hauteur de 5 000 €, identique à celle prévue par le Conseil Général de la Gironde, sur un montant de dépenses subventionnables T.T.C de 734 260 € détaillés ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achat de matières premières	15 000	Produits de gestion	2 000
Services extérieurs	571 000	Subventions :	
Autres services	54 310	- Etat	56 000
Impôts et taxes	2 500	- CRA	35 000
Charges de personnel	7 200	- CG33	5 000
Autres charges de gestion courante	14 250	- Ville de Bordeaux	135 000
Charges indirectes	70 000	- CUB	5 000
		- Fédération de la Gironde	40 000
		Autres produits de gestion courante	391 260
		Produits financiers	65 000
TOTAL	734 260	TOTAL	734 260

Pour mémoire, la Communauté Urbaine attribuera à l'UNSS une subvention en nature de 1 878 € sous la forme de tickartes pour le transport des participants pendant la durée de la manifestation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement d'intervention envers les manifestations à caractère économique adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que le championnat du monde ISF de football organisé par l'UNSS de la Gironde du 14 au 22 avril 2013 contribue, par le nombre de participants et leur origine internationale, au rayonnement et à l'attractivité de la métropole bordelaise,

DECIDE

Article 1 : il est attribué à L'Union Nationale et Sportive de la Gironde une subvention de 5 000 € pour l'organisation du 23ème championnat du monde ISF de football qui se déroule à Bordeaux du 14 au 22 avril 2013.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Le Président de la Communauté Urbaine,
Député de la Gironde

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 JUIN 2013**

PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2013

M. Vincent FELTESSE